

AVIS DE RECRUTEMENT

Agent technique

Dans le cadre d'un départ en retraite, la commune de Beaufort recrute à compter du 1er mai 2022, un agent technique bâtiment avec compétences en menuiserie, pour l'exécution des tâches relevant de l'ensemble des compétences du service bâtiment et de ses missions annexes, ainsi que les missions générales du service technique, entretien de voirie et déneigement.

Profil souhaité :

- Agent polyvalent,
- Cadre statutaire : catégorie C, filière technique, cadre d'emploi des adjoints techniques ou agents de maîtrise,
- Par voie de mutation, détachement ou liste d'aptitude (à défaut par voie contractuelle),
- Compétence reconnue en menuiserie, production de petit mobilier, structures bois, fabrication et pose de menuiseries intérieures/extérieures,
- Connaissances autres corps d'état bâtiment,
- Expériences ou fonctions similaires,
- Disponibilité, discrétion, rigueur, autonomie, réactivité
- Permis Poids Lourds C souhaité,

Missions :

BATIMENTS ET MISSIONS ANNEXES DES SERVICES TECHNIQUES :

- Sous l'autorité directe du responsable des ateliers municipaux, l'agent sera amené à intervenir, sur l'ensemble du parc immobilier locatif et communal pour effectuer divers travaux d'entretien, d'aménagement ou de création, notamment :
 - production en atelier de mobiliers et menuiseries divers ;
 - réalisation de petites charpentes ou structures bois ;
 - pose d'éléments réalisés ou manufacturés ;
 - travaux de menuiserie dans les locaux communaux, parc locatif, alpages ou chalets communaux, réalisation de travaux de réhabilitation intérieure ;
 - entretien des machines à bois et de l'outillage de menuiserie ;
 - participation à l'exécution des travaux relevant de l'ensemble des compétences des services techniques (travaux de voirie, de maçonnerie, aide aux manifestations et festivités, entretien bâtiments, service propreté).

Horaires habituels :

7h30-12h, 13h30-17h, 16h le vendredi, un vendredi sur 2 non travaillé,
Journée continue pour certains travaux sur alpages ou chalets communaux.

DENEIGEMENT :

- Sous l'autorité directe du responsable des ateliers municipaux, l'agent sera amené à intervenir pour les missions de viabilité hivernale, à savoir :
 - chauffeur poids lourds catégorie C, en charge d'une tournée de déneigement en binôme
 - vigilance hivernale du 15 novembre au 15 avril de chaque année ;
 - conduite du camion de salage ;

Horaires variables en fonction des conditions météorologiques :

- Déneigement, départ à 4 heures
- Vigilance, départ à 2h30
- 3 semaines de vigilance par saison
- Disponibilité en période de déneigement (24/24 h, weekend compris)

Rémunération statutaire + primes

Renseignements : Mairie de Beaufort 04 79 38 33 15, rh@mairie-beaufort73.com

Candidatures :

Lettre et curriculum-vitae précisant :

- Les formations, expériences et connaissances dans le bâtiment et les activités générales des services techniques,
- Les expériences de conduites d'engins et poids-lourds déneigement,
- Les CACES éventuels (copie à joindre),
- Permis de conduire : date de validité du permis poids lourds (copie à joindre)

sont à faire parvenir en Mairie de Beaufort
24 place du Château de Randens 73270 BEAUFORT
ou à envoyer par mail à l'adresse : rh@mairie-beaufort73.com

Avant le mercredi 16 mars 2022